

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SAÔNE

26, rue de la mairie / 25660 Saône

Tel : 03 81 55 71 67

Saône, le 17 juin 2022

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 16 juin 2022

Présents :

M. Gable, adjointe à la vie scolaire à la Mairie et B. Vuillemin, Maire de Saône

N. Alphe, M.-L. Coli-Besseyrias, I. Haboubi, C. Patois, A. Zupancic, C. Diziain, représentants de parents d'élèves

G. Lab, V. Marso, E. Masnada, F. Parisot, A. Piquerey, D. Prost, I. Souvet, F. Gras, D. Gros Lambert, F. Thibault, enseignants

S. Sauget, directeur périscolaire

Secrétaire de séance : Dominique Gros Lambert

1. Rentrée scolaire 2022/2023

-Prévision d'effectif

• Effectif actuel : **207 élèves**

• Effectif pour l'année 2022/2023 : **201 élèves**

Les inscriptions ont eu lieu en mairie dernièrement. Elles ont concerné essentiellement les enfants scolarisés actuellement en grande section à l'école maternelle de Saône qui intégreront le CP l'année scolaire prochaine.

Arrivée de 37 élèves qui seront scolarisés en CP et départ de 38 CM2 au collège. En parallèle, 9 départs de la commune et 4 arrivées d'autres écoles.

Une ouverture de classe aura lieu à la rentrée 2022. Elle répond au principe d'allègement des écoles disposant d'un dispositif ULIS. Cela favorisera les conditions d'inclusion des élèves dans les classes. L'école comptera alors 10 classes. La moyenne du nombre d'élèves par classe pour 2022/2023 sera d'environ 22,5 élèves par classe contre 25,75 actuellement.

Monsieur le Maire explique au conseil d'école que la question de l'anticipation de la population à Saône est un sujet au cœur des préoccupations de la commune. La population est dynamique en raison de l'implantation de commerces et de services de soins mais elle est aussi vieillissante. Cela pourrait avoir des répercussions sur les écoles avec une diminution du nombre d'élèves.

Des projets de constructions (logements, maisons mitoyennes, jumelées, lotissement communal, ZAC) sont en cours sur la commune. Ils généreront des logements avec de la mixité sociale et générationnelle. Ils ne verront le jour qu'à compter de 2025. Une réflexion sur l'avenir des écoles du village (pour 2026 et après) a été initiée. Elle prend en considération l'état des locaux de la maternelle notamment, d'éventuelles possibilités de regroupements de communes, l'absorption possible de petites écoles, etc...

- Organisation pédagogique

Madame Isabelle Souvet, enseignante du dispositif ULIS quitte l'école pour reprendre une classe ordinaire. C'est Madame Margaux Meule qui prendra sa place.

Monsieur Gras quitte l'école.

L'enseignant qui prendra en charge la nouvelle classe n'est pas encore nommé.

Ni le complément de temps partiel de Madame Prost (1/4 temps) ni la décharge de direction (1/2 temps) n'est encore nommé.

- Répartitions pédagogiques

Niveau	CP		CE1		CE2	CM1		CM2		
Effectif	38		38		34	39		52		
Classe	CP	CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1	CM2	CM2	ULIS
Effectif	19	19	24	14 + 9 23	25	20	19	26	26	12
Enseignant	A. Piquerey	F. Parisot	V. Marso		D. Prost	D. Gros Lambert	F. Thibault	E. Masnada	G. Lab	M. Meule

Les répartitions des élèves dans les classes ne sont pas encore réalisées. Elles le seront d'ici la fin de l'année. Elles pourront encore évoluer d'ici la rentrée. Pour cette raison, les listes de classes seront affichées à l'école le mercredi 31 août 2022.

Les futurs élèves de CP, actuellement scolarisés en grande section à la maternelle de Saône, seront accueillis à l'école élémentaire jeudi après-midi 23 juin 2022 pour une visite et un temps de travail dans les deux classes de CP.

2. Fonctionnement de l'école : sécurité

- L'exercice incendie du 3^{ème} trimestre a été réalisé le vendredi après-midi 3 juin 2022. Les élèves n'étaient pas prévenus.
- Temps d'évacuation : 1 minute 46 secondes
- Bilan : Évacuation efficace, la durée d'évacuation est sensiblement la même qu'au mois de janvier (1min 53 sec).

Un exercice supplémentaire eu lieu le mercredi 15 juin car la commission sécurité a informé l'école et la mairie de sa venue depuis le précédent. Il s'est très bien déroulé (1 min 38 sec) . Ce type d'exercice devient un automatisme pour les élèves, c'est le but visé par ces simulations.

Pour information, après une visite détaillée de l'école, la commission de sécurité a délivré un avis favorable. Le renouvellement de cet avis aura lieu dans 3 ans.

3. Projets pédagogiques et sorties scolaires

✓ Activités réalisées :

- L'enseignement de la natation à la piscine de Valdahon pour les élèves des 2 classes de CE1 et CE2 a lieu depuis le vendredi 11/03 et se terminera le jeudi 30/06. Pour chaque classe, la séquence d'apprentissage comptera en tout 9 séances.
- Les classes de CE2/CM1 et CM1 se sont rendues à la patinoire Lafayette de Besançon pour l'enseignement du patin sur glace durant trois vendredis après-midis du 08/04 au 13/05.
- Les classes des classes de CE1 et de CE2 ont assisté à un spectacle bilingue français - langue des signes française *JeveuxJeveuxJeveux* le jeudi 17/03.
- Les élèves des classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 se sont rendu au théâtre de l'Espace à Besançon pour une représentation théâtrale *Ulysse, une odyssée philosophique en piscine* les jeudi et vendredi 19 et 20 mai 2022.
- Les classes de CE2/CM1 et CM2 ont profité de 3 journées de ski de fond à Mouthe dans le cadre du projet « ski plaine » les jeudis 3, 10 et 17 mars 2022.
- Les classes de CM1 et CM1/CM2 ont réalisé sa troisième sortie ski de fond aux Longevilles Mont D'Or le vendredi 11/03.
- Des rencontres sportives USEP ont eu lieu pour les 2 classes de CP et de CE2.
 - Activités d'orientation à la Citadelle de Besançon, le mardi 15/03
 - Activités d'orientation au musée des Maisons comtoises de Nancray, le jeudi 14/04
 - Activités d'orientation à Valdahon (Participation de LearnO) encadrées par les collégiens, les lundis 2 et 9 mai respectivement pour les CP et les CE2
 - La randonnée à Gonsans a été annulée par l'USEP.
- Les classes de CP/CE1 et CE1 se sont rendues au musée L'île Art de Malans, la journée du mardi 14 juin 2022.
- Dans le cadre de la résidence d'artiste, les élèves des classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2 ont accueilli Juliette Poulet, médiatrice culturelle de Clairvaux Les Lacs, dans les classes (les 01/03 et 23/05 pour les CE2 et CE2/CM1 et les 10/03, 14/04 et 16/06 pour les CM1 et CM1/CM2). Les classes de CE2 et CE2/CM1 ont réalisé une

sortie à Champagnole avec visite guidée au musée archéologique et une balade sur le site du Mont-Rivel (agglomération-sanctuaire gallo-romain) le jeudi 9/06.

✓ Projets à venir :

- La résidence d'artiste se poursuit avec deux interventions de Juliette Poulet dans les classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2 les mardi 21 et jeudi 23 juin 2022. Cela permettra de réaliser le bilan de la résidence artiste qui s'est étendue sur l'année.

- Projet Artothèque : 9 œuvres originales sur le thème du paysage ont été exposées à l'école entre janvier et avril 2022. Les élèves de chaque classe ont réalisé des productions collectives ou individuelles en lien avec ces œuvres. Ces travaux seront exposés sur les vitres de la salle d'activités et du préau lors de la kermesse du 2/07. L'exposition sera visible depuis l'extérieur via les cours de récréation.

- Les classes de CM1/CM2, CE2/CM1 et CM2 se rendront aux Longevilles pour une randonnée au Mont d'Or et à Métabief pour faire de l'accrobranche les mardi 28 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022.

- La classe de CP visitera la maison de la réserve à Labergement Sainte Marie et se rendra aussi à Métabief pour faire de l'accrobranche le mardi 5/07. Cette sortie se fera avec la classe de GS/CP de l'école de Morre.

4. Questions diverses :

* Échanges concernant l'école :

➤ Peut-on rappeler les nouveaux horaires de l'école pour l'année scolaire prochaine ?

⇒ *Les nouveaux horaires ont été discutés et actés au premier conseil d'école. La diffusion a été assurée par le compte-rendu (sur le site de l'école et en affichage sur le panneau de l'école). L'école travaillera les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi de 13h45 à 16h15.*

Ces horaires seront rappelés en fin d'année pour préparer la rentrée scolaire de septembre 2022.

➤ Est-ce que quelque chose a été mis en place à l'école élémentaire concernant le cadeau de fête des mères/ fête des pères ou le "cadeau pour les gens que l'on aime" comme en maternelle ?

⇒ *Le cadeau de fête des mères, des pères est une tradition qui relève d'un choix pédagogique des enseignants. L'équipe pédagogique a uniformisé ses pratiques et a décidé que toutes les classes de l'école élémentaire ne réaliserait plus de cadeau. Cela questionne les enseignants de prendre en charge ce type d'activité dans un contexte où les familles sont très différentes les unes des autres, les élèves parfois sensibles quant à leur milieu familial et où il n'est pas évident que tous prennent plaisir à réaliser un cadeau quel qu'en soit le destinataire.*

➤ Monsieur Vuillemin fait part des problèmes de sécurité qui persistent sur le parking de la mairie au moment des entrées et sorties de l'école. Il s'agit d'un problème récurrent. Il est rappelé qu'il s'agit d'un accès pour les pompiers en cas d'accident et d'incendie. Il est important que celui-ci ne soit pas obstrué. Il est par conséquent interdit d'y circuler pour la dépose d'enfant. Une barrière sera certainement installée prochainement pour en réglementer l'accès.

Un courrier sera adressés aux parents d'élèves à la rentrée scolaire prochaine. La mairie rappellera les alternatives dont ils disposent pour déposer et récupérer les enfants à l'école.

* Échanges concernant le périscolaire / la cantine :

➤ Est-ce qu'une pause d'1h45 le midi suffira l'année prochaine pour que les enfants des deux services de cantine aient le temps de manger sans avoir à se presser ?

⇒ *Le protocole sanitaire était jusqu'alors chronophage et diminuait le temps consacré aux repas. Depuis qu'il a été levé, ces temps sont devenus confortables, en moyenne 40 minutes pour chacun des deux services. L'aménagement de l'heure de retour décidé lors de la crise sanitaire (13h45 au lieu de 13h35) a été conservé.*

Monsieur Sauget a proposé à Madame Bourgogne, Présidente de l'Asparele, de faire l'expérience d'un midi à la cantine pour s'assurer du bon déroulé du temps de cantine.

La municipalité a conscience que la qualité des repas n'est pas à la hauteur des attendus. Monsieur le Maire explique que la commune a fait part de son mécontentement à la société qui fournit les repas. Des améliorations ont été notées mais les demandes d'aménagement formulées à plusieurs reprises restent sans résultats et ne permettent pas d'éviter le gaspillage. Néanmoins, les marchés publics obligent un engagement de la municipalité d'un an supplémentaire avec cette société. Le changement ne pourra être opéré qu'en septembre 2023.

➤ Le passage à 4 jours d'école change l'organisation du périscolaire et des TAP. Il avait été évoqué de proposer tout de même des activités par le périscolaire. Qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

⇒ Il n'y aura plus de TAP à la rentrée scolaire prochaine. En raison du passage à 4 jours de l'école, l'état ne subventionne plus les communes comme c'est le cas actuellement. Aussi, le coût des TAP tels qu'ils sont proposés actuellement serait excessif pour la municipalité et par conséquent pour les familles. Pour le mercredi, les associations sportives et culturelles sont libres de proposer des interventions aux élèves si elles le souhaitent.

➤ Le coût du périscolaire augmente de 8% l'année prochaine. Peut-on avoir des explications sur cette hausse qui va impacter les budgets des foyers ?

⇒ La dernière réévaluation des prix du périscolaire date de 2020. Il n'y a pas eu de hausse en 2021. La hausse appliquée cette année est la conséquence des diverses augmentations des coûts des salariés, de l'énergie... Il a été décidé en conseil municipal de ne pas élever la fiscalité par le biais des impôts fonciers des administrés. Parallèlement, le budget du CCAS a été augmenté de 20 000 Euros. Il est précisé aussi qu'il n'y aura pas de hausse du prix du périscolaire en 2023.

Les représentants de parents d'élèves interpellent Monsieur le Maire sur la nécessité de trouver un équilibre afin de ne pas faire fuir les élèves du périscolaire et de ce fait maintenir un service juste et accessible pour un grand nombre d'enfants.

* Échanges concernant la kermesse à l'initiative de l'Asparele

La kermesse aura lieu à l'école le samedi 2 juillet. Est-ce que des enseignants ont envie de s'y impliquer ? Envie de tenir des stands (sur des périodes d'une 1/2 heure) ? Envie de passer y faire un tour ?

⇒ L'association Asparele rencontre des difficultés à mobiliser des bénévoles pour la kermesse. Une nouvelle information sera faite aux parents par le biais de l'ENT. Il est proposé également de communiquer cet événement et la recherche de bénévoles sur les réseaux sociaux de la commune.

L'école élémentaire sera représentée par quelques enseignants qui participeront à la tenue de stands lors de la kermesse.

Cette année, toutes les dépenses de l'école pour les sorties des classes ont été financées par les subventions de l'Asparele et de la commune. Une petite participation a systématiquement été demandée aux familles, mais de manière générale, l'école n'a pas eu à faire de manifestation pour récolter de l'argent (vente de produits...).

Aussi l'ensemble de l'équipe enseignante remercie l'Asparele ainsi que la mairie pour leur engagement auprès de l'école.

* Organisation du bureau d'élection des représentants de parents d'élèves


Madame Zupancic prendra en charge la préparation de la liste électorale (recueil des signatures des candidats et organisation de la liste électorale) et organisera la préparation du matériel de vote au début de l'année scolaire prochaine.

Il est décidé dans un souci d'harmonisation avec la maternelle dont les conseils d'école se tiennent des jeudis, que ceux de l'école élémentaire auront lieu des mardis à 18h30 à compter de l'année prochaine.

Merci aux parents qui s'investissent pour l'école, soit en accompagnant les sorties ou par le biais de l'Asparele. Ce partenariat est indispensable pour que l'école fonctionne bien ! Merci !

Bonnes vacances à tous !

D. Gros Lambert,
Secrétaire de séance



A. Piquerey,
Directrice

